TABLEAU D'AVANCEMENT AU GRADE D'ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2ème CLASSE
CATEGORIE C
ANNEE 2023

MAIRIE DE FURIANI

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu le Code général de la fonction publique, notamment ses articles L522-23 à L522-31,
Vu l'arrêté portant adoption des lignes directrices de gestion après avis du Comité Technique.

ORDRE DE PRIORITÉ	CIVILITÉ - NOM PRENOM	GRADE ACTUEL	DATE SOUHAITEE D'AVANCEMENT
1	**M. BAZZONI Claude**	**Adjoint technique territorial**	**30/12/2023**
2	**M. BENEFORTI Patrick**	**Adjoint technique territorial**	**30/12/2023**
3	**M. MATTEOLI René**	**Adjoint technique territorial**	**30/12/2023**
4	**M. REZZI Jean-François**	**Adjoint technique territorial**	**30/12/2023**

Depuis le 1er janvier 2021, le tableau d'avancement de grade n'est plus soumis à examen de la Commission Administrative Paritaire.
Il n'est établi qu'un seul tableau d'avancement par grade au titre d'une année ; ainsi, il est recommandé d'examiner la situation de l'ensemble des agents promouvables avant de formuler les choix pour l'année en cours.
Le tableau d'avancement est à transmettre au CDG2B - service « Carrières » avec la(les) délibération(s) afférente(s) ET l'acceptation de l'agent à l'emploi qui lui est assigné dans son nouveau grade. La nomination peut intervenir, **au plus tôt,** le 1er janvier de l'année en cours **selon la situation statutaire de(s) fonctionnaire(s) ET sous réserve de la création du poste correspondant ou de son existence au tableau des effectifs de la collectivité.**

Le tableau annuel d'avancement précise également la part respective femmes/hommes :
- dans le vivier des agents promouvables,
- parmi les promouvables susceptibles d'être promus en exécution de celui-ci,

	FEMMES	HOMMES	TOTAL
Promouvables (Ensemble des agents remplissant les conditions)	0	4	4
Inscrits sur le tableau d'avancement de grade	0	4	4

AFFICHÉ POUR FORMALI
DE PUBLICITÉ, LE
23 NOV. 2023
AU SIÈGE DU C.D.G DE
F.P.T DE LA HAUTE-COR

Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique de la Haute-Corse
23 NOV. 2023
Courrier arrivé
Gestion des Carrières

Fait à Furiani le 09/11/2023

L'autorité territoriale
(Nom prénom signature et cachet)

LE MAIRE
Michel SIMONPIETRI

MAIRIE DE FURIANI
R.F.
HAUTE CORSE

TABLEAU D'AVANCEMENT AU GRADE D'ADJOINT D'ANIMATION PRINCIPAL DE 2ème CLASSE
CATEGORIE C
ANNEE 2023

MAIRIE DE FURIANI

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu le Code général de la fonction publique, notamment ses articles L522-23 à L522-31,
Vu l'arrêté portant adoption des lignes directrices de gestion après avis du Comité Technique.

ORDRE DE PRIORITÉ	CIVILITÉ - NOM PRENOM	GRADE ACTUEL	DATE SOUHAITEE D'AVANCEMENT
	Mme PAMART Laura	**Adjoint territorial d'animation**	**30/12/2023**

Depuis le 1er janvier 2021, le tableau d'avancement de grade n'est plus soumis à examen de la Commission Administrative Paritaire.
Il n'est établi qu'un seul tableau d'avancement par grade au titre d'une année ; ainsi, il est recommandé d'examiner la situation de l'ensemble des agents promouvables avant de formul les choix pour l'année en cours.
Le tableau d'avancement est à transmettre au CDG2B - service « Carrières » avec la(les) délibération(s) afférente(s) ET l'acceptation de l'agent à l'emploi qui lui est assigné dans sc nouveau grade. La nomination peut intervenir, **au plus tôt,** le 1er janvier de l'année en cours **selon la situation statutaire de(s) fonctionnaire(s) ET sous réserve de la création du pos correspondant ou de son existence au tableau des effectifs de la collectivité**.

Le tableau annuel d'avancement précise également la part respective femmes/hommes :
- dans le vivier des agents promouvables,
- parmi les promouvables susceptibles d'être promus en exécution de celui-ci,

	FEMMES	HOMMES	TOTAL
Promouvables (Ensemble des agents remplissant les conditions)	1	0	1
Inscrits sur le tableau d'avancement de grade	1	0	1

AFFICHÉ POUR FORMALIT DE PUBLICITÉ, LE
2 3 NOV. 2023
AU SIÈGE DU C.D.G DE L F.P.T DE LA HAUTE-CORS

Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique de la Haute-Corse
2 3 NOV. 2023
Courrier arrivé
Gestion des Carrières

Fait à Furiani le 09/11/2023

L'autorité territoriale
(Nom prénom signature et cachet)

LE MAIRE
Michel SIMONPIETRI

MAIRIE DE FU
R.F.
HAUTE CORS

TABLEAU D'AVANCEMENT AU GRADE D'ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2ème CLASSE
CATEGORIE C
ANNEE 2023

MAIRIE DE FURIANI

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu le Code général de la fonction publique, notamment ses articles L522-23 à L522-31,
Vu l'arrêté portant adoption des lignes directrices de gestion après avis du Comité Technique.

ORDRE DE PRIORITÉ	CIVILITÉ - NOM PRENOM	GRADE ACTUEL	DATE SOUHAITEE D'AVANCEMENT
	Mme CICCOLI Marie-Hélène	**Adjoint administratif territorial**	**30/12/2023**

Depuis le 1er janvier 2021, le tableau d'avancement de grade n'est plus soumis à examen de la Commission Administrative Paritaire.
Il n'est établi qu'un seul tableau d'avancement par grade au titre d'une année ; ainsi, il est recommandé d'examiner la situation de l'ensemble des agents promouvables avant de formul les choix pour l'année en cours.
Le tableau d'avancement est à transmettre au CDG2B - service « Carrières » avec la(les) délibération(s) afférente(s) ET l'acceptation de l'agent à l'emploi qui lui est assigné dans s nouveau grade. La nomination peut intervenir, **au plus tôt,** le 1er janvier de l'année en cours **selon la situation statutaire de(s) fonctionnaire(s) ET sous réserve de la création du pos correspondant ou de son existence au tableau des effectifs de la collectivité.**

Le tableau annuel d'avancement précise également la part respective femmes/hommes :
- dans le vivier des agents promouvables,
- parmi les promouvables susceptibles d'être promus en exécution de celui-ci,

	FEMMES	HOMMES	TOTAL
Promouvables (Ensemble des agents remplissant les conditions)	1	0	1
Inscrits sur le tableau d'avancement de grade	1	0	1

AFFICHÉ POUR FORMALI DE PUBLICITÉ, LE
2 3 NOV. 2023
AU SIÈGE DU C.D.G DE F.P.T DE LA HAUTE-COR

Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique de la Haute-Corse
2 3 NOV. 2023
Courrier arrivé
Gestion des Carrières

Fait à Furiani le 09/11/2023

L'autorité territoriale
(Nom prénom signature et cachet)

LE MAIRE
Michel SIMONPIETRI

MAIRIE DE FU... R.F. HAUTE CORS...

TABLEAU D'AVANCEMENT AU GRADE D'ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 1ère CLASSE
CATEGORIE C
ANNEE 2023

MAIRIE DE FURIANI

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu le Code général de la fonction publique, notamment ses articles L522-23 à L522-31,
Vu l'arrêté portant adoption des lignes directrices de gestion après avis du Comité Technique.

ORDRE DE PRIORITÉ	CIVILITÉ - NOM PRENOM	GRADE ACTUEL	DATE SOUHAITEE D'AVANCEMENT
	Mme LECA Marie Candide	**Adjoint administratif principal de 2ème classe**	**30/12/2023**

Depuis le 1er janvier 2021, le tableau d'avancement de grade n'est plus soumis à examen de la Commission Administrative Paritaire.
Il n'est établi qu'un seul tableau d'avancement par grade au titre d'une année ; ainsi, il est recommandé d'examiner la situation de l'ensemble des agents promouvables avant de formul les choix pour l'année en cours.
Le tableau d'avancement est à transmettre au CDG2B - service « Carrières » avec la(les) délibération(s) afférente(s) ET l'acceptation de l'agent à l'emploi qui lui est assigné dans sc nouveau grade. La nomination peut intervenir, **au plus tôt,** le 1er janvier de l'année en cours **selon la situation statutaire de(s) fonctionnaire(s) ET sous réserve de la création du post correspondant ou de son existence au tableau des effectifs de la collectivité.**

Le tableau annuel d'avancement précise également la part respective femmes/hommes :
- dans le vivier des agents promouvables,
- parmi les promouvables susceptibles d'être promus en exécution de celui-ci,

	FEMMES	HOMMES	TOTAL
Promouvables (Ensemble des agents remplissant les conditions)	1	0	1
Inscrits sur le tableau d'avancement de grade	1	0	1

AFFICHÉ POUR FORMAL DE PUBLICITÉ, LE
23 NOV. 2023
AU SIÈGE DU C.D.G DE F.P.T DE LA HAUTE-COR

Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique de la Haute-Corse
23 NOV. 2023
Courrier arrivé
Gestion des Carrières

Fait à Furiani, le 09/11/2023

L'autorité territoriale
(Nom prénom signature et cachet)

LE MAIRE
Michel SIMONPIETRI

MAIRIE DE FURIANI R.F. HAUTE CORSE